

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

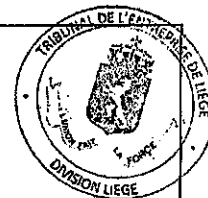
Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*20014325\*

15 JAN. 2020

Greffe



N° d'entreprise : 0631 931 640

Nom

(en entier) : **LOPES AYWAILLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**Adresse complète du siège : **ROUTE DES ARDENNES 5 - 4920 AYWAILLE****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2019

1.L'Assemblée accepte la démission de Madame Sabine CORMAN de son mandat de gérante avec effet immédiat.

Décharge lui est expressément donnée pour les actes posés dans le cadre de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

2.Madame Sabine CORMAN est nommée à la direction de l'entreprise, chargée de la gestion journalière avec tous les pouvoirs nécessaires.

Dans ce cadre, elle peut notamment engager la société sans limite de montant, vis-à-vis des tiers, fournisseurs et prestataires, clients, organismes financiers, ta poste, etc., conclure des contrats de travail ou les rompre, recevoir les recommandés et les exploits d'huissiers, ester en justice en défendant ou en demandant, représenter la société vis-à-vis de toutes les autorités et vis-à-vis des administrations fiscales, conclure des accords, procéder à des réclamations, etc.

Elle peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Joaquim Lopes Da Silva mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).